

3ème dim Avent B 2017/12018 Is 61,1-2.10-11 ; Thess 5,16-24 ; Jn 1,6-8.19-28

Questionné sur son identité, Jean Baptiste refuse la qualification de prophète et se définit à l'aide d'une citation d'Isaïe comme « voix de celui qui crie dans le désert ». Il refuse de se mettre en scène afin de ne pas faire écran à cet inconnu qui vient après-lui et qu'il veille à ne pas désigner comme Christ ou du fils de Dieu laissant ainsi aux gens la liberté de le décider par un acte de foi personnel. Pour être un bon témoin du Christ, il importe donc de ne pas attirer sur soi l'attention à son détriment et de favoriser un véritable acte de foi en veillant à ne pas le forcer.

Cet acte de foi fait passer de cette inquiétude perceptible chez les interlocuteurs de Jean Baptiste à cette joie qui colore les autres lectures de ce jour.

En Isaïe nous découvrons que Jésus Christ trouve sa joie d'apporter le salut et la libération ! Dans le Magnificat Marie affirme recevoir sa joie de sa grossesse et découvrir en celle-ci la puissance universelle et éternelle du Salut du Seigneur ! Dans l'épître aux Thessaloniciens Paul fait de la joie la caractéristique de l'existence chrétienne tout en lui donnant une dimension mystique car il l'associe à la prière et une dimension pratique car il l'associe au discernement. Ce dernier point lui est si important que faute de discernement la sanctification serait impossible.

Ces textes suscitent quelques questions opportunes à l'approche de Noël :

Sommes-nous des témoins sobres et respectueux à la manière de Jean Baptiste et sommes-nous joyeux ?

Joyeux de témoigner du Salut du Seigneur ?

Joyeux d'éprouver d'une manière ou d'une autre le Salut du Seigneur de même que Marie ?

Notre joie est-elle priante ?

Notre joie est-elle conjuguée à un discernement sur les situations que nous traversons ?

Amen.